



Confédération des Syndicats Médicaux Français



Syndicat des Médecins Libéraux



Alliance

Monsieur Frédéric VAN ROEKEGHEM
Directeur Général de l'UNCAM
CNAM-TS
50 Avenue du Pr André LEMIERRE
75986 PARIS Cedex 20

Le 24 Avril 2007

Monsieur le Directeur Général,

Nous avons bien reçu votre courrier en date du 24 Avril, nous informant de la mise en ligne du rapport de l'IGAS sur les dépassements d'honoraires. Nous allons en prendre connaissance dans les meilleurs délais. Nous avons bien noté le souhait du ministre de la santé et de solidarités de voir les parties conventionnelles se réunir pour l'analyser conjointement et en tirer les conséquences.

Comme vous le rappelez, nous avons entrepris un travail d'analyse sur l'évolution des dépassements dans le cadre des discussions sur le secteur optionnel. Ces deux questions sont logiquement indissociables et forment un seul et même dossier. D'un commun accord, compte tenu du contexte politique, nous avons décidé de repousser au-delà des élections présidentielles et législatives la négociation sur ce dossier.

Afin de pouvoir poursuivre nos travaux, et de débattre avec le maximum d'efficacité lors de la prochaine réunion dans le cadre du secteur optionnel nous vous prions :

- de bien vouloir faire élaborer par vos services une synthèse des divers documents élaborés sur cette question au regard des divergences notables, sur les niveaux et fréquences des dépassements de tarifs, par rapport à des études effectuées par le Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie, et les données que vous nous aviez transmises, vous et l'UNOCAM, lors des trois réunions que nous avons déjà tenues sur les compléments et dépassements d'honoraires ;
- de demander au nom des partenaires conventionnels tant au Conseil National de l'Ordre des Médecins qu'au Conseil d'Etat de nous fournir toutes les jurisprudences sur ce sujet.

Nous estimons que la création de ce secteur optionnel constitue l'une des meilleures réponses à la question des dépassements d'honoraires, ou à tout le moins celle qui réglerait la majorité des situations.

Dans l'attente de votre réponse à ces demandes, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'assurance de nos sentiments distingués.

Dr Michel CHASSANG
Président de la CSMF

Dr Dinorino CABRERA
Président du SML

Dr Félix BENOUAICH
Président d'Alliance